ACADÉMIE DE PARIS
Liberté
Égalité
Fraternité

l'Ecole pour ceux qui font l'Ecole
École Académique de la Formation Continue

Programme de formation territorialisé 2026 – 2027

EVARS

Thématique : EVARS (Education à la Vie Affective, Relationnelle et à la Sexualité)

Durée de la formation :	**Nombre minimum à maximum de participant/es :**
3 jours (18h)	12 à 30 (idéalement 25 participants)

Public cible : *(fonctions / catégories de personnels concernés : établissement, inter établissement, bassin, etc…)*

Personnels inter-catégoriels volontaires, de l'établissement ou inter-établissement (professeurs, AED, CPE, assistante sociale, PSY EN, infirmière, médecin…).
Les personnels déjà formés dans l'établissement sont invitées à rejoindre la troisième journée (J3), consacrée à la mise en pratique et à la co-construction des séances EVARS.

Objectifs de la formation :

Acquérir, dans une approche globale, les connaissances théoriques et la posture professionnelle nécessaires pour co-animer en binômes les trois séances annuelles d'EVARS auprès des élèves de leur établissement, par groupes d'âge homogènes. Cette démarche s'appuie sur le programme EVARS (*BO du 6 février 2025*) et sur le développement des compétences psychosociales. Ces séances sont complétées par des temps d'enseignement dispensés dans le cadre des programmes disciplinaires.
Agir en faveur d'un climat scolaire serein pour garantir la santé et le bien-être des élèves.
Favoriser l'émergence de collectifs de travail sur les questions liées à la vie affective, relationnelle et à la sexualité.

Contenus de la formation : *(présentation générale de la formation, décrire les ateliers, modules ou autre organisation proposée)*

J1 : Sexualité humaine, légitimité de l'éducation à la sexualité, relation éducative

J2 : Normes et valeurs, cadre législatif de la sexualité, thèmes incontournables de l'éducation à la sexualité, adolescence

J3 : Organisation des séances, liens avec les enseignements disciplinaires, co-construction des séances

Modalités pédagogiques : *(décrire les modalités mobilisées : apports, études de cas, échanges de pratiques, ateliers, co-construction, etc.)*

Réflexion sur la posture professionnelle, apports théoriques, élaboration d'outils et de ressources, échanges à partir de retours d'expérience, temps de mutualisation.

Format / organisation : *(ateliers au choix, parcours, présentiel, distanciel, hybride…)*

Formation hybride : 18 heures en présentiel réparties sur 3 jours, complétées par un parcours Magistère en autoformation asynchrone.

Conditions matérielles : *(vidéo projecteur, ordinateur avec internet, etc…)*

Salle modulable pour 25-30 personnes

Vidéoprojecteur ou TNI

Conseillère EAFC :	**Pilotes académiques :**
Anaïs Tabarly	Marie Béchet (ICTR) Sabine Orsoni (IA-IPR)

Autres interlocutrices :

Ingrid Bouaziz (adjointe à l'ICTR) : coordination des rencontres préalables et suivi des FT

Roxane Roulière (professeure de SVT, formatrice EVARS) : organisation des plannings